

Je n'ai jamais dit que les Canadiens avaient besoin d'un bon coup de pied quelque part. En fait, j'ai dit que c'étaient les Américains qui avaient été durement éprouvés.

Quand nous avons apporté cette précision à Radio-Canada, on a vérifié les faits et ce matin on s'est excusé à la radio. Quand nous en avons parlé au *Ottawa Citizen*, où cette rumeur a pris naissance, on a corrigé l'erreur dans le numéro d'aujourd'hui.

J'ai le devoir, comme ministre de l'Emploi et de l'Immigration, de m'occuper des chômeurs du pays. Comme fils d'un homme mis à pied et en chômage, et comme personne qui a souffert du chômage quand que je travaillais pour payer mes études, j'ai de la sympathie pour les chômeurs. Ces choses ont de l'importance pour moi comme ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

J'ai reçu deux excuses des organes d'information. Je pense que le moins que je puisse attendre de mes collègues c'est qu'ils s'excusent d'avoir fait une erreur.

**Des voix:** Bravo!

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas tout à fait certain de quel député le ministre a voulu parler.

**M. Goodale:** De vous.

**M. Broadbent:** J'ai entendu l'un de ses députés d'arrière-ban répondre pour lui. Il est évident que le ministre s'attend à des excuses de ce côté-ci de la Chambre. Il a parlé du député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) et de moi-même. J'ai pensé qu'il parlerait peut-être du vice-premier ministre du Canada (M. MacEachen).

● (1522)

Si le ministre veut bien consulter le hansard d'hier, il y trouvera certaines citations intéressantes, émanant non pas de ce côté-ci de la Chambre mais plutôt du sien.

Le ministre soulève une question importante qui se rapporte directement à ce qu'il nous a présenté, ainsi que le premier ministre (M. Trudeau), des membres du parti conservateur et certains membres de notre parti, à savoir des questions qui sont soulevées au sujet de citations de propos attribués à des personnes de l'extérieur de la Chambre. Je tiens à dire au ministre que hier nous avons soulevé des questions de ce genre. J'ai présenté deux motions en vertu de l'article 43 du Règlement. Dans ma motion, j'ai utilisé l'expression «aurait dit» et, par la suite, durant la période des questions, j'ai cherché à obtenir certains éclaircissements. Le conditionnel a été utilisé de temps à autre par des membres du parti conservateur et en fait par le vice-premier ministre lui-même mais parfois tel ne fut pas le cas. Hier, le vice-premier ministre a déclaré, ainsi que le rapporte le hansard à la page 1583, qu'il se dissociait . . .

**Une voix:** Des excuses, Broadbent!

**M. Broadbent:** . . . que cela n'est pas une politique gouvernementale officielle. Il a déclaré:

Bien que je sois d'accord avec beaucoup de choses dans ces déclarations entre autres avec l'idée que le gouvernement n'est pas le seul à avoir la responsabilité de fournir des emplois . . .

### *Privilège—M. Cullen*

Plus loin, il a déclaré en faisant allusion à la déclaration, en prenant donc pour acquis qu'elle avait été effectivement prononcée:

Il s'agissait de remarques d'ordre général traduisant la manière dont le ministre perçoit le mode de vie des Canadiens.

Je dis, et je tiens à insister sur ce point, qu'avant de soulever cette question devant la Chambre, j'ai lu non seulement un journal mais deux, contenant deux articles différents, l'un ayant pour origine la Presse canadienne et l'autre publié sous la signature d'un journaliste du *Citizen* d'Ottawa, ce qui me donnait deux versions écrites présumément par des personnes différentes—il aurait pu s'agir du même texte mais les paragraphes étaient très différents, ainsi que leur enchaînement—et dans les deux textes, la citation était attribuée au ministre. Il me semble qu'il est tout à fait judicieux de la part des députés de ce côté-ci de la Chambre de soulever pareilles questions.

Tout au moins en matière d'«allégation», il y a une forte raison de croire que deux comptes rendus publiés dans deux journaux différents, présumément écrits par deux reporters différents disent vrai lorsqu'ils attribuent les mêmes propos au ministre. Mais je veux aller plus loin et dire que si le ministre pensait vraiment être dans son droit, comme il le prétend aujourd'hui à la Chambre, il aurait pu hier matin faire dire aux députés par son secrétaire parlementaire—l'article du *Citizen* d'Ottawa date de deux jours—qu'il avait été mal cité et nous aurions accepté sa parole. Il aurait aussi pu le dire au vice-premier ministre.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Excusez-vous!

**M. Broadbent:** Je dis—oh, fermez-vous là-bas!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) a posé des questions au ministre aujourd'hui qui ont été reportées à plus tard parce que le ministre avait indiqué son intention de soulever cette question de privilège et je pense qu'il faudrait permettre au député de faire ses remarques.

**M. Broadbent:** Si le ministre pense avoir une question de privilège sur ce point, le moins qu'il aurait pu faire avant de porter des accusations contre des députés de ce côté-ci de la Chambre aurait été de dire à son secrétaire parlementaire hier matin qu'il n'avait pas tenu les propos qu'on lui avait prêtés et il aurait pu faire de même avec le vice-premier ministre. Comme tout le monde à la Chambre le sait, le vice-premier ministre croyait hier que les citations étaient exactes et faisait de son mieux pour en dissocier le gouvernement. Si le ministre était tellement fâché contre l'opposition, pourquoi n'a-t-il pas fait savoir au vice-premier ministre hier qu'il n'avait pas prononcé les paroles en question?

Je répondrai à ce qui ne me semble pas être du tout une atteinte aux privilèges et je terminerai en disant que le ministre a retiré ce qu'il avait dit, et j'accepte entièrement sa parole. Il soutient ne pas avoir dit que les Canadiens méritaient un coup de pied quelque part, et je l'accepte. Ce qu'il n'a pas retiré, il l'a en fait confirmé, c'était d'avoir dit que les Canadiens ont été abominablement gâtés et qu'ils vivaient au-dessus de leurs moyens. Je suggère au ministre d'aller dire cela au Cap-Breton.